le cnam

Electronique, Electrotechnique, Automatique, Mesures

CPF

Investissez votre Compte Personnel de Formation

Les certifications professionnelles sont parfois décomposées en blocs de compétences, qui forment un ensemble cohérent et homogène de compétences pouvant être évaluées et validées. Les formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) sont soit une certification inscrite au RNCP, soit un bloc de compétences.

Electronique, Electricité, Energie

- Architecture et dimensionnement d'une chaîne de conversion électromécanique
- Développer des circuits programmables et/ou des logiciels applicatifs embarqués dans un système électronique
- Elaborer des spécifications techniques et concevoir des composants cartes ou systèmes électroniques
- Initiation à la programmation des microcontrôleurs
- Initiation au traitement du signal analogique/numérique et aux communications numériques
- Introduction à l'électronique analogique et numérique
- Introduction à la conversion d'énergie électrique
- Introduction au dimensionnement d'installations électriques basse tension
- Mettre au point, tester et valider des fonctions électroniques

Instrumentation

- Concevoir et mettre en oeuvre des méthodes de mesures et de contrôles complexes et/ou innovantes dans un contexte international
- Conception de méthodes de mesures et de contrôles complexes et/ou innovantes dans un contexte international
- Intégration des activités de mesures, d'essais, de contrôles dans une démarche qualité

Radioprotection

- Fondamentaux de la radioprotection
- Radioprotection pratique
- Prévention des risques : de l'identification à l'analyse des situations

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

19 mai 2025
18 mai 2026

Contact
Tel : 01 58 80 26 49
par_cpf-epn-eeam@lecnam.net

Avantages

Vous êtes libres de réaliser votre parcours de formation par étapes.

Vous pouvez certifier vos compétences dans un domaine spécifique sans nécessairement obtenir un diplôme global mais tout en obtenant une meilleure reconnaissance qu'une formation ponctuelle qui ne conduirait qu'à une simple attestation.

Vous pouvez mobiliser votre CPF pour financer votre parcours.

https://eeam.cnam.fr/presentation/actualites/investissez-votre-compte-personnel-de-formation-1429842.kjsp?RH=1712